



# POUVOIR <sup>1</sup>

(réservé exclusivement à l'intérieur de chaque collège.)

## Assemblée Générale Notre Dame de Salut 2018

Je soussigné (e).....  
demeurant à .....

Membre de l'Association Notre-Dame de Salut au titre du collège.....  
(voir l'encadré ci-dessous)

donne pouvoir à.....

**membre de l'association et du même collège,**

à l'effet de me représenter le samedi 16 juin 2018 à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui aura lieu de 14h00 à 17H00 à la

**Paroisse Saint Dominique, Salle Madeleine Delbrel,**

**20, rue de la Tombe-Issoire -75014 Paris;**

à cet effet assister à la réunion, prendre part à toute délibération, émettre tous avis et tous votes, substituer et généralement faire le nécessaire.

Selon les statuts art 5-2-1, sont membres de l'association, dès lors qu'ils y ont adhéré et sont à jour de leur cotisation :

- **Au titre des FAMILLES DE L'ASSOMPTION.** Les religieux Assomptionnistes, Oblates de l'Assomption, Religieuses de l'Assomption, Petites Sœurs de l'Assomption ou Orantes de l'Assomption
- **Au titre des COMITES REGIONAUX.** Les présidents et aumôniers d'un comité régional, nommés conformément au règlement intérieur de l'Association.
- **Au titre de L'HOSPITALITE.** Les personnes ayant prononcé leur engagement au sein de l'Hospitalité Notre-Dame de Salut.
- **Au titre de BAYARD PRESSE.** Les salariés ou anciens salariés du groupe Bayard
- **Au titre des MEMBRES PELERINS ET AMIS.** Les personnes physiques notamment les pèlerins valides, malades ou handicapés et les hospitaliers n'ayant pas prononcé leur engagement (Volontaire, Titulaires).

Fait à ....., le.....

Signature <sup>2</sup>:

<sup>1</sup> Les pouvoirs sont soit à remettre au secrétaire de l'Assemblée Générale au début de l'Assemblée générale, soit à envoyer par courrier ou email à : Association Notre-Dame de Salut, 63, avenue Denfert-Rochereau -75014 Paris (maud.demartrin@pelerinage-national.org)

<sup>2</sup> Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »